



Certes, après son élection à la présidence de la République, Emmanuel Macron détient une majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

Néanmoins, les électrices et les électeurs n'ont pas voulu lui accorder les pleins pouvoirs puisque 58 % des électrices et des électeurs se sont abstenus - un record sous la cinquième République - lors du second tour des élections législatives.

Se mobiliser pour un Code du travail plus protecteur des salarié-e-s

Dans un tel contexte, il ne saurait y avoir adoption d'une nouvelle loi réformant le Code du Travail sur ordonnance pour aller plus loin dans la dérèglementation du droit du travail, l'inversion de la hiérarchie des normes, la facilitation des licenciements et le plafonnement des indemnités versées, le référendum d'entreprise à la seule initiative des employeurs ou encore la fusion des instances représentatives des personnels.

Pour la CGT, la loi Travail, adoptée par 49-3 sous la précédente mandature et rejetée par des millions de manifestant-e-s, une large majorité de l'opinion publique et des organisations syndicales, doit être abrogée.

Par ailleurs, la CGT demande aux pouvoirs publics l'ouverture d'un réel processus de négociations afin que ses propositions et ses revendications pour l'élaboration d'un Code du Travail du XXIème siècle porteur de droits et de protections de haut niveau de l'ensemble des salarié-e-s soient prises en compte.

Se mobiliser pour reconquérir et développer la protection sociale

Loin de ne porter que sur la seule question du droit du travail, le programme d'Emmanuel Macron c'est aussi des attaques en règle contre nos systèmes de sécurité et de protection sociales avec notamment le transfert des cotisations sociales vers la contribution sociale généralisée, la casse de l'assurance chômage ou encore l'instauration d'un régime de retraite unique par point et la liquidation à terme du code des pensions civiles et militaires.

Se mobiliser pour une Fonction Publique porteuse de progrès social

Le programme d'Emmanuel Macron, c'est aussi une attaque en règle contre les services publics, la Fonction Publique et ses personnels.

Ensemble, engageons la mobilisation !

Le 27 juin 2017, jour d'installation des députés à l'Assemblée nationale, des rassemblements et des manifestations seront organisés dans les territoires.

En Ile-de-France, à l'appel des organisations syndicales régionales, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF,

un rassemblement sera organisé à partir de 12 heures à l'esplanade des Invalides à proximité de l'Assemblée nationale.

L'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat CGT sera présente à cette première initiative qui en appellera d'autres pour imposer le progrès social.

L'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat CGT appelle les personnels à participer à ces mobilisations.

fichiers:



[Télécharger tract_du_27_juin-1.pdf](#) (303.21 Ko)

Public: [Mobilisations Code du travail](#)
[Fonction publique](#)
[Infos Confédérales](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank